



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la fonction publique territoriale

Question au Gouvernement n° 2325

Texte de la question

PYRAMIDE DES AGES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

M. le président. La parole est à M. Édouard Courtial, pour le groupe UMP.

M. Édouard Courtial. Monsieur le ministre délégué aux collectivités territoriales, j'ai l'honneur, comme beaucoup de mes collègues sur ces bancs et de nombreux autres Français, de servir mes concitoyens, comme maire d'une commune, à Agnetz dans l'Oise. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Nous sommes, comme vous le savez, monsieur le ministre, les premiers interlocuteurs de nos concitoyens et sollicités, à ce titre, sur des sujets très variés : les crèches, les écoles, les ordures ménagères, les conflits de voisinage, la présence de trafiquants de drogue ou de prostituées, la délinquance, le logement, etc.

Un député du groupe socialiste. Le logement social !

M. Édouard Courtial. La liste pourrait s'allonger indéfiniment.

M. Yves Nicolin. C'est vrai !

M. Édouard Courtial. Or, les habitants des communes, dont la population ne cesse d'augmenter, se montrent de plus en plus exigeants vis-à-vis des élus locaux. Les maires doivent, davantage encore, faire face à de grosses difficultés dans la gestion de leur ville, tant leurs responsabilités se sont accrues.

Ils sont notamment confrontés au problème du recrutement des agents territoriaux, compte tenu des départs massifs à la retraite prévus dans les prochaines années.

M. Bernard Accoyer. Bonne question !

M. Édouard Courtial. Que comptez-vous faire, monsieur le ministre, pour combler ces départs et faire venir par exemple de jeunes fonctionnaires territoriaux dans les petites collectivités rurales ?

M. Bernard Accoyer. Très bien !

M. Édouard Courtial. Comment le Gouvernement compte-t-il répondre au défi majeur des ressources humaines des acteurs du service public de proximité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué aux collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre délégué aux collectivités territoriales*. Monsieur Courtial,...

Un député du groupe socialiste. Des logements sociaux à Neuilly !

M. le ministre délégué aux collectivités territoriales. ...vous qui êtes l'un des deux benjamins de cette assemblée, vous vous préoccupez, à juste titre, de la pyramide des âges de la fonction publique territoriale.

Vous avez raison, car 38 % des fonctionnaires territoriaux, la moitié des cadres A, partiront à la retraite avant 2012. Il y a eu, cette année, 16 000 départs à la retraite dans la fonction publique territoriale. En 2006, il y en aura le double, soit 32 000.

M. Maxime Gremetz. Il faut les remplacer et embaucher !

M. le ministre délégué aux collectivités territoriales. Il était donc indispensable de réagir. C'est pourquoi nous vous proposerons un projet de loi, qui sera présenté au conseil des ministres avant la fin de l'année et discuté au Sénat puis à l'Assemblée nationale avant le printemps. Il répond à deux objectifs.

Premièrement, il permettra d'offrir plus de souplesse aux employeurs, et vous êtes tous concernés. Je citerai un exemple simple. Lorsqu'une puéricultrice expérimentée, ayant douze ans d'ancienneté, vient voir un maire pour

être recrutée, c'est impossible dans le système actuel, sauf à lui proposer de commencer au premier échelon. Vous pourrez maintenant intégrer cette puéricultrice avec un salaire correspondant à son expérience. Deuxièmement, les fonctionnaires territoriaux bénéficieront de plus de possibilités de promotion ...

M. Bruno Le Roux. À Neuilly !

M. le ministre délégué aux collectivités territoriales. ...grâce à la formation d'abord et aux passerelles offertes entre la fonction publique d'État et la fonction publique territoriale.

Ce projet a été présenté devant le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, bien présidé - je n'ai pas peur de le dire - par Bernard Derosier. (*" Bravo ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Une discussion s'est engagée. Tant l'Association des maires de France que l'Association des départements de France et l'Association des régions de France ont approuvé ce projet. Concrètement, cela signifie que pas une seule formation politique représentée dans cette assemblée ne s'est opposée à ce projet. Nous avons ainsi atteint, sur ce point, un consensus jamais égalé.

Cela permettra de répondre à l'attente et à l'espoir de quelque 1,7 million d'agents qui constituent la fonction publique de proximité. Au-delà, il faut y voir un signal. Alors que beaucoup de nos concitoyens s'interrogent sur le bien-fondé de nos clivages partisans, il est réconfortant de leur démontrer que l'on peut parfois les dépasser. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Un député du groupe socialiste. Des logements sociaux à Neuilly !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues, nous ne sommes pas sur un marché ici ! Nous sommes à l'Assemblée nationale.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2325

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 novembre 2005